

de Jean Bde Catherine fille de, née le jour precedent, le parrain
a été Pierre Bousquet & la marraine Rose Marine. Le pere
nous ayant declare ne savoir écrire non plus que la marraine,
le parrain a signé avec les temoins.

Pombard chne. *Bousquet A. Marin*

Le six mil sept cent vingt deux & le neuvieme jour du mois d'août en presence des
temoins soussignes a été baptisée Elisabeth Jean fille naturelle & legitime de
francis & de Rose Rigarde habitans dans cette paroisie, née le jour
precedent. Le parrain a été Joseph Jean son oncle & la marraine Elizabeth
Auguste laquelle nous ayant declare ne savoir écrire le pere a signé
avec le parrain & les temoins.

Jeau Jeau *Jeau Jeau* *Pombard chne.*

Le six jour qui deuss en presence des temoins soussignes a été baptisée
Cecile Jeanne fille naturelle & legitime de Louis & de Marie Apolline habitant dans
la paroisie de cette paroisie ne le même jour, le parrain a été Joseph
Jeanne & la marraine Clara fille & son épouse laquelle nous ayant declare
ne savoir écrire les temoins ont signé.

Pombard chne.

Le six mil sept cent vingt deux & le dixieme jour du mois d'août en presence des temoins soussignes
a été enlevé Joseph Barthelemy fils naturel & legitime de Louis & de Catherine qu'on
ne a été par la sage femme de ce jour precedent.

Pombard chne.

Le six mil sept cent vingt deux & le dixieme jour du mois d'août apres
une publication des bans faite ayant obtenu dispense des deux autres
publications veu aussi l'absolution de messire gardaire & les autres
formalites de droit observees mariage a été celebré en face de notre
sainte mere leglise entre Jean Seire fils de feu francis de feu
Louise Augere, d'au de Therese Anne de la ville du port de Souliers
d'une part & Marguerite fille de feu Louis de la ville
de Beaucaud & de feu Antoine Suari de la ville de la garde d'au
par l'un & l'autre confesse & commandes & assistes de leurs plus
proches parents & amis qui ont signé qui a été avec les temoins

Serri *Louis mery*

Le six mil sept cent vingt deux & le dixieme jour du mois d'août en presence des temoins
soussignes Catherine Anne de la ville de la Garde d'au de ce jour precedent age
d'environ quarante cinq ans a été enlevée dans la cimetiére de cette paroisie

Pombard chne.

Le sixieme du mois d'août mil sept cent vingt deux
est morte Catherine Grise le meme des sacrements & a
été enterree le jour d'après dans le cimetiére Reynold & Marie
le vingt trois du mois d'août mil sept cent vingt deux
Marguerite foucou fille naturelle & legitime de Joseph & de
Elizabeth Trounne a été baptisée étant née le meme jour le
parrain & Joseph Blajol de la ville de Toulon la marraine
madame Marguerite Remoulin de la ville de Toulon le parrain
signe non le pere & la marraine pour ne savoir
Joseph Blajol & Bousquet Reynold & Marie

Le six mil sept cent vingt deux & le vingt trois du mois
d'août Anne Estelle fille naturelle & legitime de Joseph &
de Claire Bouisse a été baptisée étant née le meme jour le parrain
Pierre Farteton viguier Trounne de la ville de
la marraine Catherine Siguer le parrain a signé non
le pere & la marraine pour ne savoir
Reynold & Marie

Le six mil sept cent vingt deux & le vingt trois du mois
d'août Marie Anne Journeux fille naturelle & legitime de
Joseph & d'Anne Serasse a été baptisée étant née le
vingt un du même mois le parrain a été noble pallas
la goise enseigne de vaisseau du roy la marraine
madame nancy augiere de la ville de Toulon
augiere *pallas de la ville*
Reynold & Marie